

R  paration du pr  judice corporel – PRCO

Suivez lâ    volution du
syst  me d    indemnisation des
dommages corporels

Code produit : PRCO

Niveau : Perfectionnement

Modalit   : Presentiel

Dur  e (en heure) : 21.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : r  dacteurs et
gestionnaires d  butants
sinistres corporels automobiles
ou RC

Pr  requis :

aucun

Objectif

-   tre capable d    valuer m  dicalement et financi  rement le pr  judice corporel
- comprendre l'  valuation des pr  judices en cas de d  c  s
-   tre capable d'appliquer les m  canismes du recours des tiers payeurs

Programme de la formation

1-Rappel des fondamentaux

- Loi handicap
- Evolutions r  glementaires

2-Evaluation m  dicale du dommage corporel

- Missions d    expertise m  dicale
- R  le du m  decin expert
- Rapports d    expertise

3-Indemnisation des pr  judices corporels en cas de survie

- Nomenclature Dintilhac : g  n  ralit  s et structure
- Pr  judices patrimoniaux temporaires
- Pr  judices extra-patrimoniaux temporaires
- Pr  judices patrimoniaux permanents
- Pr  judices extra-patrimoniaux permanents
- Indemnisation des pr  judices futurs
 -    Utilisation des bar  mes de capitalisation
- Vers une indemnisation en nature ?

4-Indemnisation des pr  judices en cas de d  c  s

- Ayants droit
- Pr  judices extra-patrimoniaux
 - Victimes indirectes
 - De cujus
- Calcul du pr  judice patrimonial
- Pr  judices soumis ou non au recours de tiers payeurs
- Modalit  s d  indemnisation
- Capital ou rente
- Fiscalit   et pr  l  vements sociaux

5-Recours des tiers payeurs

- Fondement du recours des tiers payeurs
- Tiers payeurs admis    faire valoir leurs cr  ances
- Droit pr  f  rentiel et imputation poste par poste
- Interpr  tation par les tribunaux des modalit  s d  imputation

Moyens d    valuation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d  exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction    chaud compl  t   par chacun    l  issue du stage
- Questionnaire d    valuation    froid compl  t   par chacun entre 2 et 3 mois apr  s le stage

M  thodes p  dagogiques

- R  alisation de cas pratiques
- Expos  s    partir d'un diaporama
-   changes d'exp  riences
- Pr  sentations et commentaires des principales jurisprudences